



École Marguerite-Bourgeois
68, rue Principale,
Châteauguay, Québec J6J 3G9
Téléphone: (514) 380-8899 poste 4461

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle des parents

Le 16 septembre 2020

École Marguerite Bourgeois, local 113, 18h15

Membres du Conseil d'établissement

Directrice de l'école :	Madeleine Boulet
Présidente d'assemblée :	Chantal Véronneau
Secrétaire d'assemblée :	Véronique Poirier

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente et de la directrice

Mesdames Madeleine Boulet, directrice de l'école et Chantal Véronneau, présidente d'assemblée et du conseil d'établissement souhaitent la bienvenue aux parents. Madame Véronique Poirier, nouvelle directrice adjointe, prend quelques minutes pour se présenter. Le quorum étant constitué des parents présents, la séance de l'assemblée est déclarée ouverte à 18h17.

2. Désignation d'une secrétaire pour l'assemblée générale

Mme Madeleine Boulet propose que Mme Véronique Poirier soit désignée secrétaire de l'assemblée. En l'absence de toute autre candidature et d'opposition, Mme Poirier est désignée secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Document consulté : Projet d'ordre du jour transmis aux parents

CE-19-20-44

Il est proposé par Mme Bianca Brunet, secondée par Mme Michelle Morin, que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente et de la directrice
2. Désignation d'un(e) secrétaire pour l'assemblée générale
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2019

5. Mot de la directrice
 - 5.1. Présentation de l'école
 - 5.2. Bilan annuel
6. Procédure d'élection
 - 6.1. Nomination d'un(e) président(e) d'élection
 - 6.2. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
 - 6.3. Nomination de deux scrutateurs
 - 6.4. Explication des procédures d'élection
7. Élection des parents au conseil d'établissement
 - 7.1. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement
 - 7.2. Mise en candidature (3 mandats de 2 ans)
 - 7.3. Présentation des candidats
 - 7.4. Élection par vote secret
 - 7.5. Élection des parents substitués
8. Élection d'un parent représentant au comité de parents de la CSSDGS
 - 8.1. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents
 - 8.2. Présentation du rapport du parent représentant au comité de parents
 - 8.3. Élection du parent représentant au comité de parents
 - 8.4. Élection d'un substitut au parent représentant au comité de parents
9. Formation d'un organisme des parents (OPP)
 - 9.1. Présentation des rôles et fonctions de l'OPP
 - 9.2. Décision de la formation d'un OPP
 - 9.3. Adoption d'une résolution en cas de formation
10. Période de questions
11. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2019
Document consulté : Compte rendu de l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Marguerite-Bourgeois
CE-19-20-45

Il est proposé par Mme Rosanne Chabot, secondée par Mme Bianca Brunet et résolu que l'assemblée générale annuelle des parents approuve le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2019.

5. Mot de la directrice

5.1. *Présentation de l'école*

Mme Madeleine Boulet présente brièvement l'école et les services offerts aux élèves.

5.2. *Bilan annuel*

Mme Boulet présente le rapport annuel 2019-2020 et informe les parents présents que la version finale sera déposée sur le site internet de l'école dès le lundi 21 septembre.

6. Procédure d'élection

Mme Chantal Véronneau, présidente d'assemblée, rappelle qu'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, des élections doivent être tenues afin d'élire les membres parents du conseil d'établissement de l'école, ainsi que le représentant parent au comité de parents de la commission scolaire.

Elle indique que trois (3) postes de représentants parents sont disponibles pour former le conseil d'établissement : 3 mandats de 2 ans.

6.1. *Nomination d'un(e) président(e) d'élection*

Il est proposé par Mme Chantal Véronneau et résolu que Mme Madeleine Boulet soit désignée présidente d'élection.

6.2. *Nomination d'un(e) secrétaire d'élection*

Mme Véronique Poirier sera la secrétaire d'élection.

6.3. *Nomination de deux scrutateurs*

Mme Bianca Brunet et Mme Chantal Garand se proposent pour être scrutateurs.

6.4. *Explication des procédures d'élection*

Mme Madeleine Boulet et Mme Chantal Véronneau expliquent aux parents présents les procédures d'élection pour les quatre postes vacants.

7. Élection des parents au conseil d'établissement

7.1. *Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement*

Mme Chantal Véronneau résume sommairement les rôles et fonctions du conseil d'établissement.

7.2. *Mise en candidature (3 mandats de 2 ans)*

Mme Madeleine Boulet mentionne qu'il y aura trois mandats de 2 ans à combler.

7.3. *Présentation des candidats*

Les candidats se présentent à tour de rôle afin que les électeurs puissent choisir pour qui voter.

7.4. *Élection par vote secret*

Les candidats sont élus par vote secret. Mme Michelle Morin, Mme Rehana Mohammed et Mme Chantal Véronneau sont élus pour un mandat de 2 ans.

7.5. *Élection des parents substitués.*

Mme Chantal Véronneau rappelle qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique, les postes de représentants parents qui deviennent vacants en cours de mandat doivent être comblés par les autres parents membres du conseil d'établissement. Pour cette année, Mmes Ève St-Pierre, Silvie Manedu, Mélanie Riendeau et Karine Fontaine demandent à être sur la liste des parents substitués.

8. Élection d'un parent représentant au comité de parents de la CSSDGS

8.1. *Présentation des rôles et fonctions du comité de parents*

Mme Madeleine Boulet résume sommairement les rôles et fonctions du représentant siégeant sur le comité de parents à la commission scolaire et du substitut.

8.2. *Présentation du rapport du parent représentant au comité de parents*

Mme Madeleine Boulet énumère quelques exemples de sujets traités au comité de parents.

8.3. *Élection du parent représentant au comité de parents*

Mme Michelle Morin se porte volontaire pour combler le poste de représentant au comité de parents pour cette année.

8.4. *Élection d'un substitut au parent représentant au comité de parents*

Mme Chantal Véronneau se porte volontaire pour combler le poste de substitut au parent représentant au comité de parents.

9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)

9.1. *Présentation des rôles et fonctions de l'OPP*

Mme Chantal Véronneau résume les rôles et fonctions de l'organisme de participation des parents.

9.2. *Décision de la formation d'un OPP*

Il n'y aura pas d'organisme de participation de parents à l'école Marguerite-Bourgeois pour l'année scolaire 2020-2021.

9.3. *Adoption d'une résolution en cas de formation*

Aucune résolution à adopter puisqu'aucun OPP n'est formé.

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de la séance

À 19 :13, les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Chantal Véronneau que la séance soit levée.

Chantal Véronneau
Président du conseil d'établissement

Madeleine Boulet
Directrice